

La fourragère de l'Ordre de la Libération

Découvrez l'origine de la « fourragère de l'Ordre de la Libération »

18 juin 1940. Le général de Gaulle s'adresse aux Français depuis l'Angleterre pour les inciter à poursuivre le combat et à le rejoindre. Les premiers volontaires à s'engager forment les Forces françaises libres (FFL). **L'ordonnance du 16 novembre 1940 créant l'Ordre de la Libération** précise que celui-ci est « *destiné à récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son Empire* ». Ainsi, le général de Gaulle attribuera la croix de la Libération aux unités des FFL.



En 1996, Jacques Chirac, alors président de la République, crée une fourragère aux couleurs de l'Ordre de la Libération destinée à perpétuer le souvenir des épisodes glorieux des régiments ayant participé à la libération de notre pays. Au Mont Valérien (92), lors de la traditionnelle cérémonie commémorant l'appel du 18 juin, le président de la République remet cette décoration à 17 unités titulaires de la Croix de la Libération - ou héritières du patrimoine des unités militaires « Compagnons de la Libération ».

La fourragère se compose d'un cordon rond partiellement natté à trois brins, terminé par un nœud et un ferret. Noire (pour marquer le deuil de la France ; défaite de 1940 et occupation) et verte (pour symboliser l'espoir), elle est portée autour du bras gauche et se fixe sur l'épaule par un bouton doré.

Le 17 septembre 2017, le 44^e régiment d'infanterie, unité administrative de soutien de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), s'est vu remettre la fourragère de l'Ordre de la Libération par Florence Parly, ministre des Armées. Une reconnaissance symbolique de la filiation de la DGSE et des services spéciaux de la France libre.